

1

(N° 297.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JUIN 1849.

Crédit supplémentaire au budget des dotations de l'exercice 1849.

EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

La Chambre des Représentants a accepté, dans sa séance du 4 décembre 1848, la démission de M. Xavier Willems, de ses fonctions de conseiller à la Cour des Comptes. Ce fonctionnaire ayant ensuite été admis à faire valoir ses droits à la retraite, un arrêté royal, en date du 17 mars dernier, lui a accordé une pension de 3,757 francs, à prendre cours au 1^{er} janvier 1849, pour 34 ans 9 mois 13 jours de services rendus à l'État. Lors du vote du budget des dotations, la pension n'a pas été comprise dans l'allocation portée pour pensions accordées ou à accorder éventuellement, parce qu'à cette époque elle n'avait pas encore été liquidée et que l'objet a été perdu de vue.

J'ai l'honneur de soumettre à la Législature un projet de loi tendant à augmenter de la somme dont il s'agit, celle de 4,000 francs portée à l'art. 7 du chap. IV du budget des dotations pour l'exercice 1849.

Le Ministre des Finances,
FRÈRE-ORBAN.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD, Roi DES BELGES,
A tous présents et à venir, salut.

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Notre Ministre des Finances présentera aux Chambres, en
Notre nom, le projet de loi dont la teneur suit :

ARTICLE UNIQUE.

Le crédit de 4,000 francs, ouvert à l'art. 7 du chap. IV du budget des dotations, exercice 1849, pour pension accordée et pensions à accorder éventuellement aux membres et employés de la Cour des Comptes, est augmenté de 3,737 francs, et fixé par conséquent à 7,737 francs.

Cette augmentation sera prélevée sur l'excédant de ressources prévu au budget de l'exercice 1849.

Donné à Lacken, le 7 juin 1849.

LÉOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre des Finances,
FRÈRE-ORBAN.
